MOYENS

De conserver la santé des Européens qui se destinent à passer aux Colonies,

ET OBSERVATIONS

SUR LA FIÈVRE JAUNE DES ANTILLES:

DISSERTATION

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Strasbourg, le Samedi 16 Mai 1812, à trois heures de relevée,

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE;

PAR AUGUSTIN SAINT-LÉON,

DE TOUL, DÉP. DE LA MEURTHE,

Ex-chirurgien-major à la 15.e demi brigade de ligne, Officier de santé de 1.re classe de l'armée et des hôpitaux de la Guadeloupe.

STRASBOURG,

De l'imprimerie de LEVRAULT, impr. de la Faculté de médecine.

1812.

A MESSIEURS

NICOLAS GÉHIN,

SOUS-PRÉFET

DE L'ARRONDISSEMENT DE TOUL;

DOMIN. ÉT. HOUILLON,

MAIRE DE TOUL;

AUGUSTIN BOUCHON,

PRÉSIDENT

DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA MÊME VILLE.

Comme un témoignage sincère de dévouement et d'attachement respectueux.

AUGUSTIN SAINT-LÉON.

Professeurs de la Faculté de médecine de Strasbourg.

MM. GERBOIN, Président.

BEROT,
CAILLIOT,
COZE,
FLAMANT,
LAUTH, } Examinateurs.

MASUYER.
MEUNIER.
ROCHARD.
TINCHANT.
TOURDES.
VILLARS.

La Faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend ni les approuver ni les improuver.

MOYENS

De conserver la santé des Européens qui se destinent à passer aux Colonies, Et Observations sur la fièvre jaune des Antilles.

§. 1.er

Moyens de conserver la santé des Européens qui se destinent à passer aux Colonies.

Les Européens qui se destinent, soit pour affaires de service, soit pour leurs affaires particulières, à passer dans les pays chauds, sont tenus à des précautions et à des préparatifs indispensables pour un si long voyage.

La plupart se sont beaucoup fatigués, et espèrent se remettre de ces fatigues par le repos qu'ils se flattent d'obtenir à bord des bâtimens sur lesquels on fait la traversée. Loin pourtant que ce séjour tende à reposer le corps, celui-ci au contraire est très-échauffé, tant par le régime que le plus ordinairement on est contraint d'y observer, que par le mouvement continuel et souvent en sens opposé du bâtiment.

Il est donc nécessaire, autant que faire se pourra, que les personnes qui se proposent d'entreprendre ces sortes de voyages, se rafraîchissent, se mettent à l'usage des bains domestiques, ne fassent que des exercices de corps modérés, avant de s'embarquer : qu'elles se munissent de citrons pour en faire une limonade légère, boisson

très-salutaire sur mer ; de vinaigre, afin de pouvoir corriger l'eau, qu'on ne peut s'attendre à trouver toujours de bonne qualité. La constipation y est très-habituelle : on ne doit donc pas négliger, pour éviter un dérangement dans les fonctions, l'emploi, plus ou moins répété, des lavemens.

La saison pour entreprendre ces voyages n'est pas indifférente à observer. L'époque la plus favorable pour s'embarquer d'Europe pour les îles, est le temps qui suit l'équinoxe d'automne, et par conséquent le mois d'Octobre ; car le meilleur moment d'y arriver est après l'hivernage, saison la plus chaude dans les Antilles, et qui comprend les mois d'Août, Septembre et Octobre. Lors donc qu'on arrive après ce temps, on jouit de ce que l'on appelle le printemps du pays, et l'on peut s'accoutumer par degrés au retour des grandes chaleurs.

La classe d'individus la plus sujette aux maladies, est celle des militaires. Habitués par état aux dangers, ils comptent pour rien la menace des maladies : il est donc nécessaire que les chefs du Gouvernement s'en occupent pour eux.

Pour y parvenir, il faut, à l'arrivée des troupes dans ces climats, éviter les casernemens dans les villes et les forts, presque toujours situés sur les bords de la mer, faire occuper ces postes par les soldats acclimatés, faire camper les nouveaux arrivans, et choisir pour cet objet des positions à mi-côte et à l'exposition du vent d'est ; il est même essentiel que ces troupes ne soient pas placées dans des lieux trop élevés, pour les motifs que je vais alléguer.

On compte dans les Colonies trois situations de pays, les bords de la mer, le pays à mi-côte et les hauteurs.

Les bords de mer sont les lieux les plus dangereux et les plus malsains. D'abord, étant les plus pierreux, et par conséquent les plus stériles, ils sont pour la plupart incultes et couverts d'arbustes sauvages. Dans la saison des pluies ils conservent un limon qui renferme des miasmes meurtriers, lesquels, absorbés ensuite par

les rayons du soleil, se condensent à une certaine hauteur. L'embouchure des rivières est aussi d'autant plus pernicieuse, que ces rivières ne sont, à proprement parler, que des torrens qui débordent dans la saison des pluies et laissent ensuite des marres d'eau croupissante, où sont renfermées différentes espèces de corps organisés en putréfaction, souvent envoyés à la mer par ces torrens, et souvent aussi rejetés sur ses bords par des lames qui finissent par les y arrêter. Qu'on ajoute à cela les effets d'un soleil brûlant pendant le jour, les fraîcheurs et les émanations malfaisantes de la nuit, et on aura l'idée des maladies qu'une telle position peut déterminer.

J'observerai encore aux Européens arrivant dans les Colonies, qu'il y existe dans beaucoup d'endroits, et toujours sur les bords de la mer, un arbre superbe, jamais seul, mais au contraire en grand nombre, et offrant à la vue un abri charmant contre les rayons du soleil et contre la pluie; on peut en disposer pour se garantir de la chaleur de cet astre, mais bien se garder d'en faire son asile contre la pluie. Cet arbre est le mancenillier (*hippomane mancanilla*). Ses feuilles, d'un beau vert luisant, imitent parfaitement celles du poirier d'Europe; son fruit est absolument semblable à notre pomme d'api : mais les tiges, les feuilles et les fruits renferment un suc tellement caustique, que des gouttes d'eau qui auroient tombé sur cet arbre, retombant ensuite sur la peau, y formeroient autant de vessies. Le suc exprimé de ce fruit est le poison le plus actif. J'ai vu un de nos militaires, séduit par sa beauté, en diviser un avec ses dents, et avoir de suite les gencives aussi entreprises que si l'on eût passé dessus un pinceau imprégné d'acide nitrique. Mais la nature bienfaisante a placé le remède à côté du mal : l'eau de la mer est le spécifique pour les atteintes externes qu'il produit.

Les lieux élevés des Colonies forment, en général, des groupes de montagnes très-hautes, couvertes, en partie, de forêts aussi anciennes que la création, et remplies d'arbres d'une grosseur et

d'une hauteur prodigieuses. Immédiatement au-dessous de ces forêts, les terrains sont occupés par les plantations de café. Cet arbrisseau demande à être à l'abri des vents ; pour l'en garantir, les habitans ont soin de planter à chaque pièce autant de rideaux d'arbres. Ces arbres sont le plus souvent des calebassiers (*crescentia cujete*), ou des bois doux (*mimosa tagifolia*).

La hauteur des montagnes, celle des arbres des forêts, et la multiplicité de ces rideaux, fixent là les nuages, et y déterminent des pluies abondantes et des rosées fortes et continuelles, qui rendent le terrain toujours humide et par conséquent malsain.

Les lieux situés à mi-côte n'offrent aucun de ces désagrémens : assez éloignés des émanations funestes des bords de la mer, exempts de l'humidité des forêts ; occupés, en général, par les plantations de canne à sucre, qui ne laissent point de terrain inculte, ils jouissent d'une température presque toujours égale et sèche. Mais, comme les militaires ne peuvent être à poste fixe, qu'il faut qu'ils se rendent dans les villes, soit pour aller aux vivres, ou pour d'autres affaires de service, on pourra leur éviter les dangers occasionés par la fatigue et la chaleur, en les y envoyant avant le lever du soleil, de manière à ce qu'ils soient de retour au camp avant la grande chaleur du jour ; on pourroit encore les dispenser de ces corvées, soit en établissant des magasins dans le camp même, soit en se servant des indigènes pour y faire transporter les vivres.

La recommandation la plus nécessaire à faire aux militaires, est qu'ils s'abstiennent de l'usage immodéré du rhum, liqueur pour laquelle ils manifestent malheureusement un goût très-décidé. Après les marches, on transpire habituellement et beaucoup. Les militaires, dans ce cas, croient se soulager en se mettant à l'aise et en se déshabillant, et, dans cet état, s'exposent à l'air libre pour respirer le frais : c'est encore là une des grandes causes déterminantes de maladies ; car le plus grand nombre d'entre elles

provient de suppression de la transpiration. Il faut, au contraire, lorsque l'on transpire, se vêtir davantage, et se garantir, dans le repos, de l'influence des vents frais. Les hommes de garde et factionnaires ne doivent jamais quitter leurs capotes, après le soleil couché, pour les mêmes motifs.

Les maladies qui règnent dans ces climats, épargnent moins encore les gens de mer.

Les matelots, long-temps privés de la terre ferme et des plaisirs qu'on peut s'y procurer, s'y livrent sans la moindre réserve, et sans égard à l'influence du pays où ils se trouvent. Je les ai vus aux îles, lorsqu'ils venoient à terre, remplir les tavernes, et ne pouvant y boire du vin, à raison de sa cherté et de sa rareté, s'y enivrer de rhum, vulgairement appelé tafia (liqueur extraite du sirop de la canne à sucre), et contracter des maladies qui, en peu de temps, ruinoient tout un équipage.

On peut encore considérer comme cause déterminante de maladies, l'abus du plaisir des femmes.

Les Européens nouvellement débarqués savourent avec avidité les fruits du pays. Ceux-ci sont, pour la plupart, d'une acidité agréable et sains; mais il faut qu'ils aient acquis leur degré de maturité, et c'est à quoi les nouveaux arrivans ne s'arrêtent point : ils les mangent avant cette époque, et, par ce moyen, contractent des diarrhées et des dyssenteries d'autant plus dangereuses que les chaleurs du pays occasionnent déjà une grande atonie dans les fibres de l'estomac, et une forte tendance à la dissolution.

Les meilleurs fruits des Colonies sont la banane (*musa paradisiaca*), l'orange (*citrus aurantium*), la grenade (*punica granatum*), le corosol (*annona squammosa*), et le tamarin (*tamarindus indica*) : mais la meilleure, sans doute, de toutes les productions des îles est la canne à sucre (*saccharum officinale*).

Toutes les causes de maladies qui viennent d'être indiquées, privent l'état d'une grande partie de ses bras, qu'on pourroit pourtant

lui ménager, si l'on mettoit plus de sévérité dans l'observance du régime et des précautions.

Par exemple, lorsqu'un bâtiment est mouillé dans une rade d'un pays dont le sol est malsain, et que les affaires de service ou particulières exigent que MM. les officiers viennent à terre, si, au lieu d'y laisser les matelots, ils les renvoyoient à bord, ils leur éviteroient les moyens de se livrer à leurs penchans destructeurs. J'ai toujours vu ces considérations très-négligées par notre marine dans les îles; aussi presque tous les équipages y périssoient, pour peu qu'ils y fissent un long séjour : tandis que j'ai été à portée de juger chez nos ennemis que les épidémies de terre ne se communiquoient point à bord de leurs bâtimens, parce qu'ils ne permettoient pas à leurs matelots de communiquer avec elle. Si les affaires de service exigeoient qu'un officier vînt à terre, l'équipage du canot, sitôt après l'avoir débarqué, remettoit à flot l'embarcation, et l'attendoit en panne ou au mouillage. L'officier devoit-il rester long-temps à terre, le canot retournoit à son bord, et à l'heure indiquée revenoit se tenir à flot près l'embarcadaire; mais ils n'échouoient jamais leurs embarcations, et ne restoient pas à terre.

Je ne peux donc trop engager les commandans de nos bâtimens à en exiger autant de leurs subalternes, principalement de ceux qui n'ont point encore habité les pays chauds.

Enfin, ceux qui par devoir ou par état sont forcés de se fixer dans les villes, sont tenus à beaucoup plus de précautions, pour éviter l'influence du mauvais air dans lequel ils sont obligés de vivre.

On doit d'abord s'abstenir, autant que l'on pourra, de sortir pendant la grande chaleur du jour, de se livrer, durant ce temps, à des exercices trop forts; on doit également s'abstenir de sortir pendant la pluie, et, si l'on n'a pu éviter d'être mouillé, avoir soin de changer de linge et de bien se couvrir; agir avec les mêmes pré-

cautions lorsque l'on a transpiré, et ne pas s'exposer aux fraîcheurs de la nuit.

Les individus d'un tempérament robuste et sanguin feront bien de prendre deux ou trois bains domestiques par semaine, de faire usage, dans leurs premiers mois de séjour, d'une légère limonade de tamarin, et se faire faire de mois à autre une saignée de précaution. Ceux d'un tempérament bilieux et phlegmatique pourront s'en tenir à l'usage de la limonade de tamarin, ne se livrer à aucun exercice avant d'avoir pris, le matin surtout, un demi-gros de kinkina dans un demi-verre de vin de Madère; boire peu ou point de liqueurs spiritueuses; s'en tenir au vin, dont l'usage sera d'autant plus salutaire qu'il sera modéré et borné aux besoins réparateurs.

Les tristes effets que j'ai été à même d'observer, par les écarts de régime, joints à l'influence du climat, pendant huit années de séjour à la Guadeloupe, sont le motif qui m'a déterminé à traiter des moyens de se conserver sur un sol aussi différent de celui d'Europe.

En travaillant pour m'obtenir un titre honorable, j'aurai beaucoup à me féliciter si, par la suite, mes avis pouvoient devenir utiles à mes compatriotes. Je puis assurer que la plus grande partie de ceux qui ont eu assez d'amour pour eux-mêmes pour s'assujettir aux précautions que je leur ai indiquées, se sont exemptés de funestes maladies, qui résultent plus souvent d'une coupable insouciance que de l'influence des localités. La plus cruelle de toutes est celle qu'on connoît sous le nom de fièvre jaune, et dont je vais essayer de tracer la marche.

§. 2.

Histoire abrégée de la fièvre jaune des Antilles.

Cette fièvre a déjà été décrite, et par les auteurs, et par différens médecins qui ont pratiqué dans les Colonies ; mais tous ne la mon-

trent pas sous le même point de vue : elle a en effet des symptômes bien différens, et la détermination de fièvre jaune est quelquefois arbitraire, puisque l'ictère, qui doit en donner le principal caractère, n'existe pas toujours.

Le nom de fièvre jaune lui a été donné par les médecins anglois; les François l'ont connue sous le nom de fièvre de Siam: mais elle a été déterminée plus correctement, par les médecins modernes, sous le nom de fièvre européenne, du moins celle dont je parle; car cette application ne conviendroit point à celle du continent d'Amérique, qui, bien différente, attaque principalement les indigènes.

Celle des Antilles n'attaque qu'une seule fois les Européens nouvellement arrivés. Un auteur anglois, CULLEN, la caractérise sous le nom de *typhus icterodes* ou fièvre maligne de la Barbade, et dit qu'elle attaque aussi les mulâtres. Cependant, durant huit années de séjour aux îles, je n'ai jamais observé cette maladie chez aucun homme de couleur ni indigène, pas même chez les Européens qui ont pu y passer deux années sans en être atteints.

Cette maladie se manifeste ordinairement dans la saison la plus chaude de l'année, dans les mois d'Août, Septembre et Octobre.

Ses causes principales sont : 1.° l'infection de l'air atmosphérique, surtout dans les mois qui viennent d'être cités, époque à laquelle règnent les vents de mer; 2.° un travail ou exercice violent pendant la grande chaleur du jour; 3.° l'exposition aux fraîcheurs de la nuit; 4.°, et surtout, les écarts de régime.

Ses symptômes varient suivant les différentes constitutions, l'âge, l'entassement des individus et les lieux qu'ils habitent. On peut néanmoins la diviser en deux ordres principaux. Chez les uns elle a les caractères de fièvre gastro-adynamique, et l'épithète de jaune lui convient parfaitement, parce que dans ce cas il y a toujours ictère; chez les autres, les symptômes adynamiques prédominent sur les symptômes gastriques, et dans cette

circonstance la peau se colore rarement en jaune. Je vais rapporter quelques observations à l'appui de cette distinction.

Observation de la fièvre européenne avec les symptômes du premier ordre.

Le nommé Faure, lieutenant de grenadiers au troisième bataillon de la quinzième demi-brigade de ligne, est atteint, le 7 Juillet 1802, à trois heures après midi, d'un violent mal de tête, accompagné d'un léger frisson : deux heures après, la chaleur devient plus forte, la face s'anime, les yeux sont larmoyans, le pouls fort et fréquent; il se plaint de douleurs dans le dos, dans la région lombaire; la poitrine est oppressée, la langue est blanche; la nuit, un sommeil agité et presque nul; il est constipé et urine difficilement. Le lendemain, la fièvre diminue sensiblement, le malade éprouve une rémission qui dure toute la matinée. Dans l'après-midi le pouls se relève, le mal de tête et la fièvre augmentent jusqu'au soir; la nuit suivante, prostration de forces, un coma interrompu par un délire presque continu; la langue se sèche, devient râpeuse, la conjonctive se colore en jaune; surviennent des nausées, suivies d'un vomissement d'une matière couleur d'un vert-porreau, qui dure jusqu'à quatre heures, accompagné de sueurs froides et de défaillances. La peau du visage, ensuite celle de tout le corps, deviennent jaunes; le pouls petit et intermittent, les extrémités froides: à six heures, un tremblement, accompagné de mouvemens convulsifs; mort à sept heures.

Sur deux cent vingt malades entrés à l'hôpital de la Basse-Terre, île Guadeloupe, dans le mois de Juillet et la première quinzaine du mois d'Août 1802, seize ont éprouvé les symptômes propres à cette première observation.

Observation de la même fièvre avec terminaison au 5.e jour.

Le nommé Bunel, grenadier au 3.e bataillon du 66.e régiment, entré à l'hôpital le 1.er Août, à neuf heures du matin, se plaint

qu'à la descente de la garde il lui a pris plusieurs frissons entrecoupés de bouffées de chaleur; qu'il éprouve un violent mal de tête, qu'il souffre dans les lombes et dans les extrémités inférieures; sa langue est blanche et humide, son pouls accéléré, sans être dur. Même état jusqu'au lendemain : alors la chaleur est continuelle, le visage et les yeux s'animent; le pouls est plus accéléré, plein et dur; la langue s'épaissit, devient noire; le sommeil est agité. Le troisième jour, il y a rémission, jusque vers la nuit; alors la fièvre reprend avec la première intensité, et se prolonge jusqu'au quatrième jour au matin, que le malade s'est trouvé dans un accablement profond, ayant le hoquet et de fortes contractions de l'estomac, sans vomissement; vers les deux heures, la face et tout le corps deviennent spontanément jaunes : à quatre heures, le vomissement de matières de couleur poracée commence, dure toute la nuit et la matinée du cinquième jour; sur les neuf heures, les mouvemens convulsifs se manifestent, les extrémités sont froides, le pouls vermiculaire et intermittent : mort à midi.

Sur le nombre de malades précité, il y eut vingt-six exemples de cette observation, et tous eurent la même terminaison.

On n'observe pas toujours la même rapidité dans les symptômes, et la maladie se prolonge souvent jusqu'au septième, quelquefois jusqu'au quatorzième jour, et très-rarement jusqu'à la fin du troisième septenaire. C'est lorsqu'elle a dépassé ces trois périodes que l'art a pu seulement réussir à vaincre le mal.

Sur le nombre de quarante-sept malades, trente-un sont morts le 7.e; treize sont entrés en convalescence et se sont rétablis; deux ont été jusqu'au 14.e, et ont succombé à la résorption d'une parotide; un a été jusqu'au 21.e, et la maladie s'est terminée par une diarrhée.

Observation de la fièvre européenne, avec les symptômes du deuxième ordre.

Le nommé Marcou, enseigne à bord de la frégate *la Volontaire*, le 20 Juillet, à l'issue de son dîner, éprouvant un violent mal de

tête, se fait conduire à terre : à son arrivée, il se met au lit. Une heure après, la fièvre se déclare ; son pouls est fort et fréquent, la face animée, les yeux ardens. Ces accidens augmentent progressivement; et sur le soir il délire. Le second jour, il est plus tranquille, la connoissance est entière; il se plaint seulement de douleurs de bas-ventre et d'envies de vomir; il est très-accablé, le pouls devient petit et concentré. Le troisième jour, le matin, le pouls se relève, tous les accidens reparoissent, comme dans le premier paroxisme, la langue se montre raboteuse et noire, le hoquet survient et est suivi d'un vomissement de matières ressemblant à du marc de café mêlé avec de la lie de vin. Au vomissement succède un accablement total; les dents se serrent, le visage paroît d'une couleur livide : mort à sept heures du soir.

Vingt-trois individus sont morts des mêmes symptômes au troisième jour :

Trente-huit ont éprouvé le même sort au cinquième.

Sur le nombre de cinquante-six, qui ont été jusqu'au 7.e, quarante ont succombé, et seize ont survécu.

Les quatorze autres malades n'ont éprouvé que des symptômes gastriques, et ont été rétablis par le simple usage d'une limonade de tamarins, aiguisée de tartrate antimonié de potasse.

Dans le mois de Mai 1807, sont arrivés à la Guadeloupe deux bataillons du 26.e régiment de ligne. Depuis leur débarquement jusqu'à la fin de Juin, il n'est entré à l'hôpital que des hommes atteints de diarrhées, de maladies psoriques ou vénériennes ; mais dans les trois mois qui ont suivi, les deux tiers ont succombé à la fièvre européenne, qui a présenté la même marche dans ses symptômes que celle que nous éprouvâmes en 1802.

FIN.